



Décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité

Modifiée par les décisions mentionnées en annexe

VERSION CONSOLIDÉE AU 4 JUIN 2026

Le directeur général adjoint en charge des affaires générales,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 592-1, L. 592-14-2, L. 592-16 et L. 592-28-2 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 334-1 ;

Vu la décision n° 2025-DC-001 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et de radioprotection du 2 janvier 2025 relative à l'organisation et au fonctionnement des services de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision n° 2025-DC-005 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 21 janvier 2025 portant adoption du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, notamment les articles 19 et 48 du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision CODEP-CLG-2025-047946 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 24 juillet 2025 portant délégation de son pouvoir en matière de passation de certaines conventions,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Patrick GOUDALLE, directeur général adjoint délégué aux affaires financières, immobilières et numériques, Mme Sandrine KIRCHENBAUM, directrice de la direction des affaires financières, M. Emmanuel ALAMICHEL, M. Jean-Philippe CHASTAN, M. Olivier MAUNY, M. Fabien VOISIN, adjoints à la directrice de la direction des affaires financières, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions :

1° Les conventions sur le fondement des articles L. 592-14-2 et L. 592-28-2 du code de l'environnement, autres que celles relatives à la dispense de formations par l'ASN, concernant les établissements ou projets

d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement ;

2° Les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées au 1°, notamment ceux par lesquels les représentants de l'ASNR sont désignés au sein des instances et partenariats européens de recherche ;

3° Les conventions d'octroi de subventions par l'ASNR à des associations contribuant au développement d'une culture de la radioprotection ou de la sûreté nucléaire et incluant dans ses membres des établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement ;

4° Les conventions mentionnées à l'article L. 592-16 du code de l'environnement utiles à l'accomplissement des missions de l'ASNR ne relevant pas du domaine des ressources humaines, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et autres que celles mentionnées aux 1° à 4° de l'article 1^{er} de la décision CODEP-CLG-2025-047946 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 24 juillet 2025 susvisée.

[Article 1 modifié par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Article 1 bis

Délégation est donnée, au sein de la direction des affaires financières :

1° Au sein du service engagement, gestion et reprévision :

- à Mme Valérie LAFFITTE MONTEIRO, responsable du secteur du centre de services partagés et Mme Murielle QUINTUS, gestionnaire missions, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes, documents et ordres de mission concourant à l'exécution des opérations de recettes et de dépenses au titre du budget de fonctionnement de l'ASNR, ainsi qu'en toutes décisions, tous engagements, documents comptables et pièces justificatives concernant les crédits gérés par l'ASNR ;

- à Mme Sabah NEGHIZ et M. Guillaume STOCHEMENT, gestionnaires de la dépense appartenant au secteur du centre de services partagés, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes suivants associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes et documents de l'ASNR concourant à la certification du service fait dans le cadre des outils Chorus et AGORA ;

2° Au sein du service achats :

-à M. Pierre PINGOT, adjoint au chef du service achats, Mme Ibtissam BOUCHAMA, chargée support et méthodes, M. Benoît CHAUVIN, chef de projet, M. Guillaume PARIETTI, acheteur principal et M. Guilhem BONHOMME, chargé d'affaires, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes, documents et ordres de mission concourant à l'exécution des opérations de recettes et de dépenses au titre du budget de fonctionnement de l'ASNR, ainsi qu'en toutes décisions, tous engagements, documents comptables et pièces justificatives concernant les crédits gérés par l'ASNR ;

3° Au sein du service consolidation et pilotage financier :

-à M. Samir EL BOUKRIOUI et Mme Séverine CARREAU, comptables, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes et documents de l'ASNR concourant à la certification du service fait dans le cadre des outils Chorus et AGORA, ou en la validation dans Chorus, sans limite de montant, des écritures comptables liées aux travaux d'inventaire comptable, ou en la déclaration de conformité de ces mêmes travaux, et en la gestion comptable des immobilisations dans Chorus ;

-à Mme Béatrice SORENTINI, comptable, et Mme Majda BEN TAIEB KHAMMAL, contrôleuse de gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes et documents de l'ASNR concourant à la certification du service fait dans le cadre des outils Chorus et AGORA ;

-à M. Roberto REBORA, chargé d'affaires, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de ses attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous actes, documents et ordres de mission concourant à l'exécution des opérations de recettes et de dépenses au titre du budget de fonctionnement de l'ASNR, ainsi qu'en toutes décisions, tous engagements, documents comptables et pièces justificatives concernant les crédits gérés par l'ASNR ;

4° A M. Eric NGUYEN VAN PHU, chef du service accompagnement au développement des recettes, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de ses attributions, les conventions mentionnées aux 1° et 4° de l'article 1^{er}, ainsi que les actes associés à l'exécution de ces conventions, consistant en tous actes, documents et ordres de mission concourant à l'exécution des opérations de recettes et de dépenses au titre du budget de fonctionnement de l'ASNR, ainsi qu'en toutes décisions, tous engagements, documents comptables et pièces justificatives concernant les crédits gérés par l'ASNR.

[Article 1 bis créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Article 1 ter

Délégation est donnée à M. Ludovic VOIRIN, chef du bureau logistique et immobilier chargé du site de Montrouge et de l'appui aux divisions territoriales au sein de la direction des sites, de la sécurité et du patrimoine, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de ses attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées au 4° de l'article 1^{er}, consistant en toutes décisions, tous engagements, documents comptables et pièces justificatives concernant les crédits gérés par l'ASNR.

[Article 1 ter créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Article 1 quater

Délégation est donnée :

1° Aux directeurs, et leurs adjoints, selon les modalités fixées au tableau I annexé à la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, et dans la limite des plafonds de montants, les conventions et actes associés mentionnés à l'article 1^{er}, à l'exception, pour les directeurs et adjoints des directions PSN-EXP, PSN-RES, PSE-SANTE et PSE-ENV, des conventions mentionnées au 1° de cet article 1^{er} ;

2° Aux chefs de service, et leurs adjoints, ainsi qu'aux responsables de gestion, selon les modalités fixées au tableau II annexé à la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, et dans la limite des plafonds de montants,

les conventions et actes associés mentionnés à l'article 1^{er} à l'exception, pour les chefs de service, et adjoints des directions PSN-EXP, PSN-RES, PSE-SANTE et PSE-ENV, des conventions mentionnées au 1^o de cet article 1^{er} ;

3° Aux chefs de bureaux et chefs de laboratoires et chefs de groupe, selon les modalités fixées au tableau III annexé à la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, et dans la limite des plafonds de montants, les conventions et actes associés mentionnés à l'article 1^{er} à l'exception, pour les chefs de bureaux, chefs de laboratoires et chefs de groupe des directions PSN-EXP, PSN-RES, PSE-SANTE et PSE-ENV, des conventions mentionnées au 1^o de cet article 1^{er} ;

4° Au sein du service d'intervention radiologique et de surveillance de l'environnement, de la direction de la recherche et de l'expertise en environnement, à M. Carol SORIA, chef du laboratoire d'expertise et d'intervention en radioprotection-Sud, M. Rémi VERSCHAEVE DE SOUSA, chef du laboratoire d'expertise et d'intervention en radioprotection-Nord, et M. Romain VIDAL, chef du laboratoire de télédétection, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions, les actes associés à l'exécution des conventions mentionnées à l'article 1^{er}, consistant en tous les documents relatifs à l'émission des carnets ATA (Admission Temporaire/Temporary Admission).

[Article 1 quater créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Article 2

Délégation est donnée à Mme Emmanuelle BELLANGE, directrice de la direction des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de ses attributions :

1° Les conventions de mise à disposition de l'ASNR, sur le fondement de l'article L. 334-1 du code général de la fonction publique, avec les établissements soumis au contrôle de cette dernière, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement ;

2° Les conventions mentionnées à l'article L. 592-16 du code de l'environnement utiles à l'accomplissement des missions de l'ASNR relevant du domaine des ressources humaines, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et autres que celles mentionnées au 1^o du présent article.

Article 3

Délégation est donnée à M. Jean-Paul DAUBARD, directeur de l'université de la sûreté nucléaire et de radioprotection et à Mme Nathalie BOLTEAU, adjointe au directeur de l'université de la sûreté nucléaire et de radioprotection et cheffe du service du développement des compétences et d'enseignement, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions :

1° Les conventions relatives à la mission générale de formation sur le fondement du I, 1^o de l'article L. 592-14-2 du code de l'environnement, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et dans la limite d'un plafond de montant de 100 000€ HT ;

2° Les conventions d'achat de formation par l'ASNR sur le fondement de l'article L. 592-16 du code de l'environnement, et plus précisément sur l'obligation de l'employeur d'assurer la formation continue des personnels, prévue aux articles L. 6321-1 du code du travail et L. 421-2 du code général de la fonction publique, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et dans la limite d'un plafond de montant de 40 000€ HT.

Article 3-1

Délégation est donnée à M. Yann BERNA, adjoint au chef de service du développement des compétences et d'enseignement et chef du bureau des formations externes, Mme Isabelle DEVOL-BROWN, adjointe au chef de service du développement des compétences et d'enseignement et cheffe du bureau du développement des compétences internes, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de leurs attributions :

1° Les conventions relatives à la mission générale de formation sur le fondement du I, 1° de l'article L. 592-14-2 du code de l'environnement, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et dans la limite d'un plafond de montant de 31 000€ HT ;

2° Les conventions d'achat de formation par l'ASNR sur le fondement de l'article L. 592-16 du code de l'environnement, et plus précisément sur l'obligation de l'employeur d'assurer la formation continue des personnels, prévue aux articles L. 6321-1 du code du travail et L. 421-2 du code général de la fonction publique, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement, et dans la limite d'un plafond de montant de 25 000€ HT.

Article 3-2

Délégation est donnée à Mme Elisabeth FERNANDES-VILBE, adjointe au chef du bureau du développement des compétences internes, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, dans les domaines relevant de ses attributions, les conventions d'achat de formation par l'ASNR sur le fondement de l'article L. 592-16 du code de l'environnement, et plus précisément sur l'obligation de l'employeur d'assurer la formation continue des personnels, prévue aux articles L. 6321-1 du code du travail et L. 421-2 du code général de la fonction publique, concernant les établissements ou projets d'installations soumis au contrôle de l'ASNR, tel que prévu au premier alinéa de l'article L. 592-1 du code de l'environnement et dans la limite d'un plafond de montant de 5 000€ HT.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.
Fait à Montrouge, le 25 juillet 2025,

Signé par :

Le directeur général adjoint en charge des affaires
générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de
radioprotection,

Daniel DELALANDE

Annexes

Tableau I : Liste des directeurs et directeurs adjoints délégataires en matière de gestion de crédits

n°	NOM Prénom	Direction/Université	Fonction	Marchés publics ¹	bons de commande et marchés subséquents ²	Recettes ³	Dépenses hors achats ⁴
1	ISNARD Olivier	DIRECTION GENERALE	Adjoint du Directeur Délégué à l'Urgence	Jusqu'à 40 000€ HT	Jusqu'à 200 000€ HT	Jusqu'à 100 000€ HT	Jusqu'à 40 000€ HT
2	INTISSAR Jean-Karim	DIRECTION GENERALE	Directeur de cabinet du Directeur général				
3	SARDENT Thibault	DSSP	Directeur				
4	VINOT Thierry	DSSP/DDIS	Directeur				
5	DUMAS Cyrille	DSSP/DDIS	Adjoint au Directeur				
6	BRASSART Michael	DSSP	Adjoint au Directeur				
7	AGARANDE Michelle	DSSP/DFAR	Directeur de site				
8	AUDOUIN Laurent	DSSP/DCAD	Directeur de site par intérim				
9	VALLETTE François	DSSP/DVES	Directeur de site				
10	BELLANGE Emmanuelle	DRH	Directeur				
11	DIDIER Graziella	DRH	Adjoint au Directeur				
12	GRAVELINE James	DRH	Adjoint au Directeur				

¹ Passation, attribution, conclusion et exécution des marchés publics.

² Conclusion, exécution des bons de commande et des marchés subséquents passés sur des accords-cadres (quel que soit le montant des accords-cadres)

³ Recettes (toute offre commerciale, contrat de vente de biens ou de prestations de services, tout acte ou pièce relatif à une offre ou un contrat de vente de biens ou de prestations de services)

⁴ (demandes ordre de paiement ; collaborations ; baux)

13	BONNET Jean Michel	PSE-SANTE	Directeur	Jusqu'à 40 000€ HT	Jusqu'à 200 000€ HT	Jusqu'à 100 000€ HT	Jusqu'à 40 000€ HT
14	BENDERITTER Marc	PSE-SANTE	Adjoint au Directeur				
15	BILLARAND Yann	PSE-SANTE	Adjoint au Directeur				
16	DUPUY Patricia	PSE-SANTE	Adjoint au Directeur				
17	BOURGEOIS Thierry	DPS	Directeur par intérim				
18	CLOS Adeline	DFP	Directrice				
19	FINANCE Grégory	DFP	Directeur adjoint				
20	CONTESSO Andy	DAJ	Directeur				
21	DAUBARD Jean Paul	USNR	Directeur				
22	LEMOINE Flavien	USNR	Adjoint au Directeur				
23	BOLTEAU Nathalie	USNR	Adjoint au Directeur				
24	GIORDANO Patrice	PSN-RES	Directeur				
25	BOUILLLOUX Laurent	PSN-RES	Adjoint au Directeur				
26	MARCHAND Olivier	PSN-RES	Adjoint au Directeur				
27	GLEIZES Marc	PSE-ENV	Directeur				
28	BAUDRY Michel	PSE-ENV	Adjoint au Directeur				
29	PAQUET François	PSE-ENV	Adjoint du Directeur				
30	PELLEGRINI Delphine	PSE-ENV	Adjoint au Directeur				
31	LE BARS Igor	PSN-EXP	Directeur				
32	BODINEAU Herve	PSN-EXP	Adjoint au Directeur				

33	JOUVE Anne Cécile	PSN-EXP	Adjoint au Directeur	Jusqu'à 40 000€ HT	Jusqu'à 200 000€ HT	Jusqu'à 100 000€ HT	Jusqu'à 40 000€ HT
34	LETANG Eric	PSN-EXP	Adjoint au Directeur				
35	PAYEN Thierry	PSN-EXP	Adjoint au Directeur				
36	PICHEREAU Frédérique	PSN-EXP	Adjoint au Directeur				
37	WATTELLE Emmanuel	PSN-EXP	Adjoint au Directeur				
38	PINEL Cyril	DI	Directeur				
39	PETIT Sylvain	DI	Adjoint au Directeur				
40	JOURDAIN Jean-René	DI	Directeur délégué				
41	BLARDAT Francine	DI	Adjoint au Directeur délégué				
42	RIET HUCHELOUP Marie	DDC	Directrice				
43	PICART Clémence	DDC	Directrice adjointe				
44	TOURARD Simon	DNUM	Directeur				
45	CHIKH ARFEUILLERES Nicolas	DNUM	Adjoint au Directeur				

[Tableau I créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Tableau II : Liste des chefs de service (et adjoints, ou responsables de gestion) délégataires en matière de gestion de crédits

	NOM Prénom	Service	Fonction	Marchés publics ⁵	Bons de commande et marchés subséquents	Recettes ⁶	Dépenses hors achats ⁷
1	SAULE Samuel	DAF/SCPF/BCIF	Adjoint chef de service	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu'à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT
2	ROMEFORT François	DAF/SCPF	Chef de service				
3	BANATTAR Anna	DAF/SEGR/CRG	Responsable de gestion				
4	TORCHEUX Karine	DAF/SEGR/CRG	Responsable de gestion				
5	MAHE LEFEBVRE Marylène	DAF/SEGR/CRG	Responsable de gestion				
6	VACHERET Alain	DAF/SEGR/CRG	Responsable de gestion				
7	DUCZMAL Véronique	DAF/SEGR/BEGO	Adjoint chef de service				
8	DE GOROSTARZU Pierre	DAF/SADR	Adjoint chef de service				
9	SAINTPIERRE Christine (jusqu'au 14 juin 2026) D'AUTUME Christian (à	DNUM/SSN	Chef de service				

⁵ Passation, attribution, conclusion et exécution des marchés publics, incluant, pour les personnels mentionnés aux lignes 27, 32, 34, 39, 41, 42, 45, 45-1, 46, 52, 74, 80, 84, 85 et 86, ceux relatifs à l'achat de précurseurs d'explosifs réglementés par le règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 *relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs, modifiant le règlement (CE) n°1907/2006 et abrogeant le règlement (UE) n°98/2013*

⁶ Recettes (toute offre commerciale, contrat de vente de biens ou de prestations de services, tout acte ou pièce relatif à une offre ou un contrat de vente de biens ou de prestations de services)

⁷ (demandes ordre de paiement ; frais de mission et avances sur frais de mission ; collaborations ; baux)

	compter du 15 juin 2026)						
10	GULDNER Bruno	DNUM/SPN	Chef de service				
11	GROUSSET-GAZEAU Marielle	DRH/SG2P	Chef de service				
12	PELTIER Fanny	DRH/SG2P	Adjoint chef de service				
13	DES COURTIS Bruno	DRH/SG2P	Adjoint chef de service				
14	NOEL Marie	DRH/SRC2	Adjoint chef de service				
15	CHARRON Sylvie	DDC/SPDS	Adjoint chef de service				
16	LEBEAU LIVE Audrey	DDC/SPDS	Chef de service				
17	AUDOUIN Laurent	DSSP/DCA D/SESA-CAD	Chef de service par intérim				
18	DRAIS Maëlig	DSSP/DCA D/SESA-CAD	Adjoint chef de service	Jusqu'à		Jusqu'à	Jusqu'à
19	HAGUENAUER Herve	DSSP/DDIS /SMR	Adjoint chef de service	25 000€ HT	Jusqu'à	à	25 000€ HT
20	VINOT Thierry	DSSP/DDIS /SMR	Chef de service		50 000€ HT	31 000€ HT	
21	ROLLOT Stéphane	DSSP/DDIS /SAS	Chef de service				
22	ECOBICHON Sébastien	DSSP/DFA R/ SESA-FAR	Adjoint chef de service				
23	PONTY Estelle	DSSP/DFA R/ SESA-FAR	Adjoint chef de service				
24	DELVAL Herve	DSSP/DFA R/ SESA-FAR	Chef de service				
25	DELAUNAY Philippe	DSSP/DVE S/ SESA-VES	Adjoint chef de service				
26	AUDOUIN Laurent	DSSP/SPO T	Chef de service				

27	BARKER Evelyne	PSE-ENV/SAME	Adjoint chef de service	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu' à31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT
28	MORIN Maxime	PSE-ENV/SAME	Chef de service				
29	RUFFENACH Alexis	PSE-ENV/SCAN	Adjoint chef de service				
30	MARIE DULUC Claire	PSE-ENV/SCAN	Chef de service				
31	TICHAUER Michaël	PSE-ENV/SEDDER	Chef de service				
32	GUERRE CHALEY Jean François	PSE-ENV/SERPEN	Adjoint chef de service				
33	MATHIEU Anne	PSE-ENV/SERPEN	Adjoint chef de service				
34	GILBIN Rodolphe	PSE-ENV/SERPEN	Chef de service				
35	HUET Cyril	PSE-ENV/SIRSE	Adjoint chef de service				
36	COGEZ Eric	PSE-ENV/SIRSE	Chef de service				
37	MARTIN-GARIN Arnaud	PSE-ENV/SPDR	Adjoint chef de service				
38	DAUZERES Alexandre	PSE-ENV/SPDR	Adjoint chef de service				
39	MILLET François	PSE-ENV/SPDR	Adjoint chef de service				
40	MARSAL François	PSE-ENV/SPDR	Chef de service				
41	DIDIER Damien	PSE-ENV/STAA R	Chef de service				
42	CLAIRAND Isabelle	PSE-SANTE/SDOS	Chef de service				
43	VILLAGRASA Carmen	PSE-SANTE/SDOS	Adjoint au Chef de service				

44	BAUDUIN Eloi	PSE-SANTE/SE R	Adjoint chef de service	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu'à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT
45	PULTIER Marc	PSE-SANTE/SE R	Chef de service				
46	GRUEL Gaëtan	PSE-SANTE/SE RAMED	Chef de service				
47	JUTIER Ludyvine	PSE-SANTE/SE RAMED	Adjointe au chef de service				
48	MANDIN Corinne	PSE-SANTE/SE SANE	Chef de service				
49	BUSSET Aurélie	PSE-SANTE/SE SANE	Adjoint chef de service				
50	DENAI LALIEVE Delphine	PSE-SANTE/SE SANE	Adjoint chef de service				
51	SERVANT PERRIER Anne-Christine	PSE-SANTE/SE SUC	Adjoint chef de service				
52	PIGNOLET Christian	PSE-SANTE/SE SUC	Adjoint chef de service				
53	QUENTRIC Emmanuel	PSE-SANTE/SE SUC	Adjoint chef de service				
54	CRUTEL Vincent	PSE-SANTE/SE SUC	Chef de service				
55	LOYEN Jeanne	PSE-SANTE/SM 2IV	Adjoint chef de service				
56	CHABANIS Olivier	PSE-SANTE/SM 2IV	Chef de service				
57	FLAUW Yann	PSN-EXP/SATIN	Adjoint au Chef de Service				
58	ROUSSEAU Fabienne	PSN-EXP/SATIN	Chef de service				

59	YVES MAGUER Jean	PSN- EXP/SCEP S	Adjoint chef de service	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu' à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT
60	RAIMOND Emmanuel	PSN- EXP/SCEP S	Chef de service				
61	SOLLIER Thierry	PSN- EXP/SES	Adjoint au Chef de Service				
62	ESPARGILLIERE Julien	PSN- EXP/SES	Adjoint chef de service				
63	BONHOMME Marie-Hélène	PSN- EXP/SES	Adjoint chef de service				
64	PETIT Marc	PSN- EXP/SES	Chef de service				
65	GARRON Joel	PSN- EXP/SHOT	Adjoint chef de service				
66	DIXNEUF Estelle	PSN- EXP/SHOT	Chef de service				
67	ISRAEL Sébastien	PSN- EXP/SNR	Chef de service				
68	LE CARRER Martial	PSN- EXP/SSRD	Adjoint chef de service				
69	GROLLEAU Emmanuel	PSN- EXP/SSRD	Chef de service				
70	TENAUD Anne	PSN- EXP/SSRE P	Chef de service				
71	MARBACH Pierre	PSN- EXP/SSRE P	Adjoint au chef de service				
72	PORTIER Axelle	PSN- EXP/SSRE P	Adjoint au chef de service				
73	GERARD Alain	PSN- EXP/SSTC	Adjoint au Chef de Service				
74	PICOT Celine	PSN- EXP/SSTC	Adjoint chef de service				
75	LEDROIT Frederic	PSN- EXP/SSTC	Adjoint chef de service				
76	GAUTHIER Florence	PSN- EXP/SSTC	Chef de service				

77	DUPRAT Anna	PSN- EXP/SSyR	Chef de service	Jusqu'à 25 000€ HT	Jusqu'à 50 000€ HT	Jusqu' à 31 000€ HT	Jusqu'à 25 000€ HT
78	MARQUIE Christophe	PSN- RES/SA2I	Adjoint chef de service				
79	ORMIERES Yannick	PSN- RES/SA2I	Adjoint chef de service				
80	MUN Christian	PSN- RES/SA2I	Chef de service				
81	GUIGUENO Yves	PSN- RES/SAM	Adjoint au Chef de Service				
82	MARC RICAUD Jean	PSN- RES/SAM	Adjoint chef de service				
83	DUHAMEL Isabelle	PSN- RES/SAM	Chef de service				
84	BRUNO HAMDOUN Valerie	PSN- RES/SCA	Adjoint chef de service				
85	RICCIARDI Laurent	PSN- RES/SCA	Adjoint chef de service				
86	FOURGEAUD CAILLAUX Sarah	PSN- RES/SCA	Chef de service				
87	ABOU RJEILY Yves	PSN- RES/SEMIA	Adjoint chef de service				
88	TREGOURES Nicolas	PSN- RES/SEMIA	Adjoint chef de service				
89	DUBOIS Franck	PSN- RES/SEMIA	Chef de service				
90	CANTREL Laurent	PSN- RES/SERE X	Adjoint chef de service				
91	RIGOLLET Laurence	PSN- RES/SERE X	Chef de service				
92	GUILLARD Gaëtan	PSN- RES/SIPR	Chef de service				
93	RICHET Yann	PSN- RES/SNC	Adjoint chef de service				
94	AGUIAR Luis	PSN- RES/SNC	Adjoint Chef de service				

95	BARDELAY Aurélie	PSN- RES/SNC	Chef de service				
96	DEVOL BROWN Isabelle	USNR/SCO PE	Adjoint chef de service				
97	BERNA Yann	USNR/SCO PE	Adjoint chef de service				
98	LEGENDRE Audrey	USNR/SEA RCH	Adjoint chef de service				
95	SIMON CORNU Marie	PSE- ENV/SERP EN	Adjoint - Expert niveau 2 – Environnement				

[Tableau II créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Tableau III : Liste des chefs de bureaux ou de laboratoires délégataires en matière de gestion de crédits

N°	NOM Prénom	Bureau/Laboratoire	Fonction	Marchés publics ⁸	Bons de commande et marchés subséquents ⁹	Dépenses hors achats ¹⁰
1	MAUBON Renaud	DNUM/SSN/BSI	Chef de bureau	Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5000 € HT	Jusqu'à 5 000€ HT
2	PARIETTI Carine	DNUM/SSN/BSP	Chef de bureau			
3	DARLEY Ghislain	DNUM/SPN/BNM	Chef de bureau			
4	CALMEL Jean- Marc	DNUM/SPN/BNG	Chef de bureau			

⁸ Passation, attribution, conclusion et exécution des marchés publics incluant, pour les personnels mentionnés aux lignes 13, 19-1, 23, 24, 25, 26, 29, 31, 34 et 92, ceux relatifs à l'achat de précurseurs d'explosifs réglementés par le règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 *relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs, modifiant le règlement (CE) n°1907/2006 et abrogeant le règlement (UE) n°98/2013*

⁹ Conclusion, exécution des bons de commande et des marchés subséquents passés sur des accords-cadres (quel que soit le montant des accords-cadres).

¹⁰ (demandes ordre de paiement ; frais de mission et avances sur frais de mission ; collaborations ; baux)

5	COSTARRAMONE Catherine	DNUM/SPN/BCN	Chef de bureau			
6	RAOULT Justine	DRH/-/SJRS	Chef de bureau			
7	RODRIGUEZ Christine	DDC/BDC	Chef de bureau			
8	BARKER Evelyne	PSE-ENV/SAME/LEI	Chef de section ou de laboratoire par intérim			
9	HABIBI Azza	PSE-ENV/SAME/LERCA	Chef de laboratoire			
10	GALLIEZ Kévin	PSE-ENV/SAME/LMN	Chef de laboratoire			
11	CALE Eric	PSE-ENV/SAME/LMRE	Chef de section ou laboratoire			
12	BARDET Lise	PSE-ENV/SCAN/BEHRIG	Chef de bureau			
13	LANCIERI Maria	PSE-ENV/SCAN/BERSSIN	Chef de bureau			
14	GREAU Claire	PSE-ENV/SERPEN/BERAD	Chef de bureau par intérim			
15	MATHIEU Anne	PSE-ENV/SERPEN/BERAP	Chef de bureau			
16	ARMANT Olivier	PSE-ENV/SERPEN/LECO	Chef de laboratoire			
17	MATHIEU Grégory	PSE-ENV/SERPEN/LEREN	Chef de laboratoire			
181	LEPAGE Hugo	PSE-ENV/SERPEN/LESE	Chef de laboratoire			
19	PIERRARD Olivier	PSE-ENV/SIRSE/BMDE	Chef de bureau			
20	VERSCHAEEVE DE SOUSA Rémi	PSE-ENV/SIRSE/LER-NORD	Chef de bureau	Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5000 € HT	Jusqu'à 5 000€ HT

21	DURAND Vanessa	PSE- ENV/SIRSE/LSE	Chef de laboratoire			
22	VIDAL Romain	PSE- ENV/SIRSE/LTD	Chef de laboratoire			
23	DAUZERES Alexandre	PSE- ENV/SPDR/LETIS	Chef de laboratoire par intérim			
24	COPPIN Frédéric	PSE- ENV/SPDR/LT2S	Chef de laboratoire			
25	ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET Camille	PSE- ENV/SPDR/UEMIS	Chef de bureau			
26	PANNECOUCK E Léa	PSE- ENV/SPDR/USDR	Chef de bureau			
27	QUELO Denis	PSE- ENV/STAAR/LERT A	Chef de laboratoire			
28	KORSAKISSOK Irène	PSE- ENV/STAAR/LMDA	Chef de section ou de laboratoire			
29	GURRIARAN Rodolfo	PSE- ENV/STAAR/LRTA	Chef de laboratoire			
30	DAVESNE Estelle	PSE- SANTE/SDOS/LED I	Chef de laboratoire			
31	MAGALOTTI Nelson	PSE- SANTE/SDOS/LMD N	Chef de laboratoire			
32	LESTAEVEL Philippe	PSE- SANTE/SER/BASE P	Chef de bureau			
33	MARIE Laurent	PSE- SANTE/SER/BERI N	Chef de laboratoire			
34	ISAMBERT Aurélie	PSE- SANTE/SER/UEM	Chef de laboratoire			
35	BAUDUIN Eloi	PSE- SANTE/SER/UES	Chef de laboratoire par intérim			
36	BENADJAOU Mohamedamine	PSE- SANTE/SERAMED/ LRAcc	Chef de laboratoire	Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5000 € HT	Jusqu'à 5 000€ HT

37	MILLIAT Fabien	PSE-SANTE/SERAMED/LRMed	Chef de laboratoire			
38	THIERRY CHEF Isabelle	PSE-SANTE/SESANE/LEPID	Chef de laboratoire			
39	BOUVIER CAPELY Céline	PSE-SANTE/SESANE/LRSI	Chef de section ou de laboratoire			
40	KLOKOV Dmitry	PSE-SANTE/SESANE/LRTOX	Chef de section ou de laboratoire			
41	GENERE Yann	PSE-SANTE/SESUC/BC TC	Chef de bureau			
42	NAVARRO Emilie	PSE-SANTE/SESUC/BM CA	Chef de bureau			
43	LECLERC Erik	PSE-SANTE/SESUC/BS NT	Chef de bureau			
44	JOUXTEL Justine	PSE-SANTE/SESUC/LE RN	Chef de bureau par intérim			
45	BAILLON Céline	PSE-SANTE/SM2IV/LBMA	Chef de laboratoire			
46	FELDNER Tiphaine	PSN-EXP/SCEPS/BCFH	Chef de bureau			
47	RAHNI Nadia	PSN-EXP/SCEPS/BEPA M	Chef de bureau			
48	KIOSEYIAN Guillaume	PSN-EXP/SCEPS/BEPS	Chef de bureau			
49	RICHARD Benjamin	PSN-EXP/SES/B2EM	Chef de bureau			
50	THOMAS Etienne	PSN-EXP/SES/BECM	Chef de bureau			
51	PFEIFFER Nicolas	PSN-EXP/SES/BEGC	Chef de bureau par intérim	Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5000 € HT	Jusqu'à 5 000€ HT

52	BOUHJITI David	PSN- EXP/SES/LMAPS	Chef de section ou de laboratoire						
53	DECHY Nicolas	PSN- EXP/SHOT/BFOH	Chef de bureau						
54	LARGIER Alexandre	PSN- EXP/SHOT/LSHS	Chef de section ou de laboratoire						
55	SOARES Sandrine	PSN- EXP/SSRD/BDEM	Chef de bureau						
56	KANAMORI Stéphanie	PSN- EXP/SSRD/BIRD	Chef de bureau						
57	PROVOST Thierry	PSN- EXP/SSREP/BMEP	Chef de bureau						
58	CARRE Christine	PSN- EXP/SSREP/BRPM	Chef de bureau						
59	ROBIN Sylvie	PSN- EXP/SSREP/BSPI	Chef de bureau						
60	FATOUX William	PSN- EXP/SSREP/BSTE	Chef de bureau						
61	GUENAIS Sophie	PSN- EXP/SSTC/BELCY	Chef de bureau						
62	COUSIN Régis	PSN- EXP/SSTC/BER	Chef de bureau						
63	TISSOT Bruno	PSN- EXP/SSTC/BEST	Chef de bureau						
64	DUBOIS Alexandre	PSN- EXP/SSyR/BASEC	Chef de bureau						
65	BERTRAND Véronique	PSN- EXP/SSyR/BEADS	Chef de bureau						
66	PARIAUD Emilie	PSN- EXP/SSyR/BECS	Chef de bureau						
67	MINKO Wilfried	PSN- RES/SA2I/BEXIE	Chef de bureau						
68	NERISSON Philippe	PSN- RES/SA2I/LEF	Chef de section ou de laboratoire				Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5000 € HT	Jusqu'à 5 000€ HT
69	BRILLANT Guillaume	PSN-RES/SA2I/LIE	Chef de bureau						

70	INGREMEAU Jean-Jacques	PSN- RES/SAM/BEAM	Chef de bureau						
71	FOUCHER Laurent	PSN- RES/SAM/LEPC	Chef de section ou de laboratoire						
72	VIROT François	PSN- RES/SAM/LETR	Chef de laboratoire						
73	FALLOT Alain	PSN- RES/SCA/BAC	Chef de bureau						
74	MONSANGLAN T LOUVET Céline	PSN- RES/SCA/LECEV	Chef de laboratoire						
75	LE ROUX Nicolas	PSN- RES/SCA/LEMAC	Chef de laboratoire						
76	PORCHERON Emmanuel	PSN- RES/SCA/LPMA	Chef de laboratoire						
77	PLASSART Delphine	PSN- RES/SEMIA/BNTC	Chef de bureau						
78	GRAFF Stéphanie	PSN- RES/SEMIA/BSEC	Chef de bureau						
79	HEIB Caroline	PSN- RES/SEMIA/BT2S	Chef de bureau						
80	COUSIN Frédéric	PSN- RES/SEMIA/LEMC	Chef de laboratoire						
81	MANENC Christelle	PSN- RES/SEMIA/LSMA	Chef de section ou de laboratoire						
82	DENIS Jean	PSN- RES/SEREX/L2EC	Chef de section ou de laboratoire				Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5 000€ HT	Jusqu'à 5 000€ HT
83	DI SALVO Jacques	PSN- RES/SEREX/LE2M	Chef de laboratoire						
84	ROUGE Emmanuel	PSN- RES/SEREX/LETH	Chef de section ou de laboratoire						
85	MAGLICA Eric	PSN- RES/SIPR/LR2E	Chef de section ou de laboratoire						
86	BARDELAY Aurélie	PSN- RES/SNC/BERAC	Chef de bureau par intérim						

87	BERNA Yann	USNR/SCOPE/BFE	Chef de bureau			
88	SORIA Carol	PSE-ENV/SIRSE/LER-SUD	Cheffe de groupe			

[Tableau III créé par la Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité]

Annexes

à la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité

Décision CODEP-DAJ-2025-064071 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 16 octobre 2025 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité

Décision CODEP-DAJ-2026-007586 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1er juin 2026 modifiant la décision CODEP-DAJ-2025-048076 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 25 juillet 2025 modifiée portant délégation de signature aux membres du personnel placés sous son autorité